



Licence professionnelle Agriculture raisonnée et certification environnementale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Agriculture raisonnée et certification environnementale. 2014, Montpellier SupAgro. hceres-02038358

HAL Id: hceres-02038358

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038358>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Agriculture raisonnée et certification
environnementale

de Montpellier SupAgro

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Montpellier SupAgro

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Agriculture raisonnée et certification environnementale

Secteur professionnel : SP1-Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

Dénomination nationale : SP1-1 Agronomie

Demande n° S3LP150007660

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Montpellier, sauf la remise à niveau qui se déroule à Carcassonne (lycée agricole).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Dans un contexte de fortes mutations agricoles (réforme de la PAC, Ecophyto 2018, arrêt des quotas laitiers...), cette formation vise l'acquisition des compétences permettant de maîtriser une approche d'agriculture raisonnée et de minimiser l'impact de l'activité de production agricole sur l'environnement, tout en s'inscrivant dans la réalité économique.

Ce concept d'agriculture raisonnée s'inscrit dans une double dynamique de renouvellement des pratiques agronomiques (notamment la protection des cultures et la fertilisation) et d'adaptation à un marché de plus en plus exigeant sur la qualité des produits et, plus récemment, sur la garantie de pratiques plus respectueuses de l'environnement (Grenelle de l'environnement).

Les étudiants formés devront être aptes à maîtriser les techniques agronomiques tout en sachant en expliquer les fondements et les articulations avec l'ensemble des autres paramètres : impacts sur l'environnement, réglementation et cadre juridique, qualité des produits et traçabilité, commercialisation, cahiers des charges ...

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle (LP) répond à une demande renforcée en matière d'agriculture raisonnée dans un contexte de fortes mutations agricoles pour répondre à des préoccupations environnementales. Les titulaires de la licence devront avoir de solides bases en agronomie, conduite des cultures, démarches qualité-environnement, techniques de management, d'évaluation et d'audit et communication. Cette licence vise à former des agents de maîtrise et cadres techniques chargés du conseil dans l'agriculture sur une zone ou au sein d'un réseau d'agriculteurs (contrôle et audit, conception et/ou de la mise en œuvre des cahiers des charges et de la réglementation, chargés de mission dans des institutions et organismes professionnels ou publics, responsables de la qualité dans les organismes de collecte...).

Le programme de la LP est construit pour permettre aux étudiants d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires aux métiers décrits. La formation se déroule en continu avec un stage terminal de 14 semaines ou en alternance. Le stage professionnel permet de mobiliser et mettre en œuvre les connaissances et les méthodes et outils acquis en formation pour mener à bien une mission dans une situation professionnelle. Chaque étudiant se voit attribuer un enseignant-tuteur qui participe à la définition de la problématique et valide le projet de mémoire de stage.

Le fait que la licence soit inscrite sur la liste des diplômes conférant la capacité professionnelle agricole aux candidats à l'installation en agriculture est un vrai plus (arrêté du 29 octobre 2012). Par ailleurs, la LP donne équivalence au Certiphyto, certificat obligatoire pour les professionnels utilisant des produits phytopharmaceutiques.

L'université mesure l'insertion professionnelle des étudiants diplômés sur la base d'enquêtes réalisées annuellement (à 30 mois). Le taux d'insertion est très satisfaisant sur les trois dernières promotions de la licence entre 86 % (en 2011) et 100 % (en 2010), il était de 92 % en 2012. L'insertion est rapide puisque 80 % des diplômés ont trouvé leur premier emploi en moins de deux mois. Cela reflète une bonne adéquation emploi/formation, puisque la majorité des métiers exercés sont dans le champ visé par la formation. Néanmoins, seuls 16 % des diplômés bénéficient du statut cadre, malgré des fonctions à responsabilité. Les bons résultats d'insertion confortent le rôle de la licence, qui globalement conduit efficacement les diplômés vers l'insertion professionnelle. On constate que peu d'étudiants poursuivent leurs études après la LP, ce qui traduit son caractère professionnalisant. Ces résultats démontrent que les besoins de la filière agricole en postes d'assistants ingénieurs sont toujours présents et devraient se faire ressentir pendant le prochain contrat quinquennal jusqu'en 2020.

L'implication des professionnels est réelle. Ils assurent plus de 50 % des interventions. Les professionnels concernés sont soit des professionnels en activité, soit des formateurs consultants sous statut profession libérale. Ils contribuent aux enseignements en intervenant dans la formation, sous forme de conférences. Concernant le développement de l'alternance et de la formation continue, Montpellier SupAgro travaille en étroite collaboration avec les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) de la branche, en particulier OPCALIM (agroalimentaire et coopération) et le FAFSEA (production agricole et OPA). Sont citées également des conventions de partenariat avec les EPLFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) de Carcassonne et de Montpellier. Il semble donc que la formation répond bien à une demande des milieux professionnels désirant s'attacher des étudiants diplômés de niveau Bac+3. La LP s'appuie pour cela sur une approche systémique et pluridisciplinaire de l'exploitation agricole dans son environnement (approche globale) qui assure un bon ancrage dans la réalité économique.

L'équipe pédagogique regroupe des enseignants de l'université, des professionnels et des enseignants d'autres établissements (OPA) permettant aux étudiants de côtoyer un public varié d'intervenants. Les responsables pédagogiques participent au comité de pilotage annuel de la formation concernant le contenu scientifique de la formation, les innovations pédagogiques et l'évolution du programme. Depuis 2006, Montpellier SupAgro est certifié ISO 9001 pour son activité de gestion administrative et pédagogique de la LP. Certains enseignants interviennent dans plusieurs formations et la responsable du diplôme est également responsable de la LP *Viticulture raisonnée*, mais il n'y a pas de cours communs mutualisés sauf concernant les journées professionnelles.

Au regard des éléments fournis par l'université, il semblerait que cette LP bénéficie d'une bonne attractivité et d'un bon niveau d'employabilité. Le nombre de dossiers reçus chaque année est en moyenne de 125. La sélection des candidats est réalisée par un jury (niveau scolaire, motivation, comportement, connaissance du milieu agricole, connaissance de la licence, dynamisme...).

La répartition des effectifs en formation initiale est stable sur les cinq dernières années alors que la proportion de stagiaires en formation continue (salariés en formation pour l'essentiel), est en diminution sensible. Néanmoins, l'université développe une stratégie visant à un mixage équilibré des publics qui permettra l'enrichissement de la formation (convention avec le conseil régional pour la formation de demandeurs d'emploi et développement de l'alternance pour la formation de salariés en contrat de professionnalisation).

L'autoévaluation est réalisée par l'établissement et, est correctement commentée ; par contre, les procédures mises en place pour rectifier les points critiques et l'implication des professionnels mériterait d'être plus explicitée.

Globalement, le dossier est complet, cohérent et bien renseigné. Il permet une bonne compréhension du dispositif de formation avec un effort pour l'étude de l'insertion professionnelle bien qu'il manque des annexes et des informations sur l'organisation pédagogique des différents types de public (alternance, stage fin d'année).

L'université propose en perspective d'améliorer le dispositif en modifiant l'intitulé de la licence et en renforçant les partenariats pour développer l'alternance. Peut-être serait-il opportun de réaliser préalablement une étude prospective sectorielle sur les besoins de formation.

- Points forts :

- Une formation bien positionnée dans un contexte de mutations agricoles et des taux d'insertion très satisfaisant.
- Un programme pédagogique bien construit, cohérent et détaillé.
- Une approche systémique et pluridisciplinaire de l'exploitation agricole dans son environnement (approche globale).
- Une polyvalence permettant d'acquérir des connaissances techniques, juridiques, scientifiques et transversales.
- Une bonne autoévaluation et analyse prospective.

- Points faibles :

- Un taux de poursuite d'études qui semble augmenter ces dernières années mais qui est sûrement lié à la conjoncture actuelle du marché de l'emploi.
- Un projet qui ne s'inscrit pas dans l'offre universitaire et une attractivité trop faible auprès des L2.
- L'absence de professionnels dans le conseil de pilotage.
- Une tendance à la baisse des effectifs et le faible taux de réussite pour les salariés en formation.

- Recommandations pour l'établissement :

La stratégie de développement de l'alternance semble une solution intéressante pour faire face à la diminution des effectifs. Même si l'université estime qu'il y a peu de concurrence sur cette thématique, il existe de nombreuses LP proches sur le plan national ; il s'agira donc de s'en démarquer pour améliorer l'attractivité.

Il serait souhaitable d'élargir la participation des professionnels au pilotage de la formation et pas uniquement au conseil d'orientation.

L'abandon de la co-habilitation avec l'Université Montpellier 3 ne doit pas faire diminuer l'implication des enseignants universitaires qui est déjà trop limitée (au nombre de trois).

Afin d'enrichir la formation en accueillant un public diversifié, l'équipe pédagogique doit accentuer ses efforts sur le recrutement des DUT et L2.

Afin de garantir la meilleure réussite à tous les étudiants, il conviendrait de mieux accompagner la rédaction des mémoires des étudiants salariés en cours d'activité.



Observations de l'établissement

AERES
Madame Estelle Sirmon
Coordinatrice
Section des formations et des diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Montpellier, le 22 septembre 2014

N/Réf : 14087/ALW/SH

Monsieur le directeur,

Le rapport de l'AERES sur la Licence Professionnelle "Agriculture raisonnée et certification
environnementale" étant très favorable, nous ne formulons aucune observation.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations distinguées.


Anne-Lucie Wack

Directrice générale

La Directrice générale déléguée
aux formations et à la
politique scientifique
Marie-Laure NAVAS